



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

communautarisme musulman dans les écoles

Question au Gouvernement n° 1268

Texte de la question

COMMUNAUTARISME MUSULMAN DANS LES ÉCOLES

M. le président. La parole est à Mme Annie Genevard, pour le groupe Les Républicains.

Mme Annie Genevard. Monsieur le Premier ministre, il y a quelques jours, les médias révélaient le contenu d'une note, émanant du Service central du renseignement territorial, sur la progression du communautarisme musulman à l'école : refus de dessiner des représentations humaines ou d'écouter de la musique, refus de jeunes garçons de donner la main à des petites filles, pratique du ramadan par des enfants de plus en plus jeunes, refus d'aller à la piscine, refus d'écouter certains contes pour enfants, refus d'utiliser du mobilier scolaire de couleur rouge, refus des voyages scolaires...

M. Pierre Cordier. C'est scandaleux ! C'est une honte pour la République !

Mme Annie Genevard. Mille cas de manquements à la laïcité ont été signalés entre les mois d'avril et de juin derniers.

Cette dérive communautariste ne peut être ni tue, ni sous-estimée, ni relativisée. Le mal est profond et inquiétant. En de multiples endroits de France, l'école est désormais atteinte par le danger du communautarisme aggravé par le radicalisme religieux.

Vous avez créé une cellule de signalement et d'écoute des professionnels, qui sont souvent démunis devant un phénomène nouveau par son ampleur et par la jeunesse d'enfants endoctrinés de plus en plus tôt. Cela ne suffit pas ; ce phénomène appelle un sursaut d'ampleur dont le Gouvernement doit donner le signal sans trembler.

Car c'est à l'école que l'on transmet les savoirs, mais aussi les valeurs et les savoir-être. C'est à l'école que l'on dessine l'avenir de ces enfants, mais aussi celui de notre société.

La réponse selon laquelle d'autres religions seraient concernées nous laisse, compte tenu des faits rapportés, sceptiques. Ils augurent mal d'une réponse adéquate et déterminée.

M. Christian Jacob. Eh oui !

Mme Annie Genevard. « Mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur de ce monde », a écrit Camus.

M. Régis Juanico. Ne parlez pas de Camus, merci !

Mme Annie Genevard. Monsieur le Premier ministre, que comptez-vous faire pour restaurer dans nos écoles la

laïcité menacée par l'islam radical ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – Certains députés non inscrits applaudissent également.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Madame la députée, s'il y a un domaine où nous avons accepté, assumé même, de bien nommer les choses, c'est bien celui-là ! Nous avons agi dès que nous sommes arrivés aux responsabilités en créant un conseil des sages de la laïcité. Il a produit un document de quatre-vingts pages qui constitue une référence pour tous les personnels de l'éducation nationale en matière d'atteinte à la laïcité ; ce document pourrait, je crois, faire l'unanimité sur les bancs de cette assemblée.

Mais nous ne nous payons pas de mots. Nous agissons !

Ainsi, nous avons créé, dans chaque rectorat de France, les « équipes laïcité », capables d'intervenir concrètement dans les écoles, les collèges et les lycées dès que c'est nécessaire. Plus de 400 interventions de ce type ont été réalisées depuis le mois d'avril, ce qui est considérable. À chaque fois, il a été mis fin au trouble qui avait été constaté.

C'est la première fois depuis une vingtaine d'années que l'on agit vraiment pour constater les dérives ; c'est la première fois qu'il y a un tel volontarisme de l'action publique pour traiter les problèmes à la racine.

M. Pierre Cordier. Ah ! Un sauveur est arrivé !

M. Régis Juanico. Un peu de modestie ne nuirait pas, monsieur le ministre !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Nous avons créé une adresse dédiée, à laquelle tous les personnels de l'éducation nationale peuvent écrire. C'est elle qui a permis de recueillir les signalements dont vous parlez.

Oui, madame la députée, ces problèmes sont bien réels. Je confirme qu'ils ne viennent pas d'une seule religion. Je l'ai constaté, et il ne sert à rien de dire le contraire de la vérité. Bien sûr, nous le savons tous, le fondamentalisme islamiste est derrière la plupart de ces faits.

M. Michel Herbillon. Ah ! Voilà !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Je n'en disconviens pas. Mais d'autres religions sont parfois en cause : c'est la réalité et il faut le dire.

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Nous ne nions pas, je le redis, que le fondamentalisme islamiste est derrière la plupart de ces incidents. Nous agissons et nous continuerons de le faire !

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1268

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 octobre 2018](#)